

Avant-propos

Cette publication, basée sur les résultats de l'enquête Logement, intervient à un moment clé où les enjeux de l'habitat et du logement sont mis en exergue par les pouvoirs publics.

Le Plan logement Outre-mer de mars 2015 a posé les bases d'un plan de relance partenarial du logement dont les objectifs sont multiples. Il vise notamment à répondre aux besoins importants de rattrapage des retards en matière de production de logements, en particulier sociaux, tout en tenant compte du contexte territorial, économique et social particulier de chacun des départements d'Outre-mer.

Mayotte, 101^e département français, connaît une situation bien singulière, marquée par un fort accroissement démographique, des disponibilités foncières limitées, la pauvreté prégnante de ses habitants et l'importance de l'habitat indigne et de l'insalubrité.

En novembre 2016, un accord territorial est signé pour mettre en œuvre ce Plan en prenant en compte les spécificités socio-économiques de Mayotte. Son objectif est de lancer une dynamique de partenariat autour des politiques de logement dans le département. Il a d'ores et déjà permis de dégager des résultats dans plusieurs domaines. Ainsi, par exemple, est créé en mars 2017 l'Établissement public foncier et d'aménagement de Mayotte (EPFAM), qui dispose de compétences foncières et d'aménagement pour valoriser les ressources foncières disponibles sur l'île. La relance de la production de logements sociaux s'amorce. Un opérateur spécialisé, « Soliha Mayotte »,

est aussi mis en place, pour accompagner les ménages en difficulté dans le cadre de l'amélioration de l'habitat. Autre exemple, les 17 communes se sont engagées dans l'élaboration d'un Plan local de lutte contre l'habitat indigne.

C'est dans ce contexte que l'Insee et la Deal se sont associés pour conduire et exploiter la première enquête Logement menée dans l'île, entre novembre 2013 et mars 2014. À Mayotte, l'échantillon a été étendu à 2000 ménages, afin d'obtenir des résultats significatifs à l'échelle du département. La même enquête a été menée sur une période similaire en métropole et dans les quatre autres DOM.

Cette publication dresse un état des lieux chiffré et commenté du parc des logements, de la qualité des logements, des conditions d'occupation et de l'effort financier des locataires. Elle établit des comparaisons avec La Réunion et la France de province.

Nous souhaitons que cet ouvrage puisse contribuer à aider tous les acteurs concernés à mettre en œuvre dans les meilleures conditions une politique de l'habitat adaptée aux spécificités du territoire mahorais.

Daniel COURTIN

Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Mayotte

Valérie ROUX

Directrice régionale de l'Insee La Réunion - Mayotte